

Paris, le 14 juin 2010



La fermeture du service de radiothérapie de Guéret en débat au Sénat.

Renée Nicoux intervient aujourd'hui au Sénat auprès de Mme Bachelot, Ministre de la Santé, dans le cadre d'un débat sur la loi HPST du 21 juillet 2009. Elle va interpeller le ministre sur la fermeture du service de radiothérapie de Guéret.

Un an après l'adoption de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire, un débat est organisé ce jour au Sénat pour un premier bilan en présence, normalement, de Mme Bachelot.

Renée NICOUX

Mme Renée Nicoux, Sénateur de la Creuse, va intervenir dans l'hémicycle pour dénoncer les conséquences catastrophiques de cette loi sur notre système de santé. Pour elle, cette loi nous entraîne vers une « *marchandisation de notre système de santé* » avec des « *hôpitaux gérés comme des entreprises, au rendement !* ».

*Sénateur
de la Creuse*

Mme Nicoux va interpeller Mme Bachelot sur la fermeture « *injustifiée et incompréhensible* » du service de radiothérapie de Guéret. Cette décision participe, selon elle, « *au phénomène de désertification médicale* ». Elle va rappeler que ce service, récemment rénové en 2007, a reçu de très bonnes évaluations tout en répondant à l'ensemble des attentes des patients et des professionnels de santé.

Maire de Felletin

Mme Nicoux dénonce donc « *un délaissement de nos espaces ruraux au profit de logique purement économique* » et va appeler Mme le ministre à reconsidérer sa position sur le service de radiothérapie de Guéret.

Renée NICOUX
Sénateur-Maire de Felletin
tel :06 09 59 22 56